



## Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

### Du Comité Départemental

### d'Indre-et-Loire de Gymnastique

Samedi 30 Septembre 2023

21 personnes présentes. 1609 voix sur 2117. Corum atteint.

Début de l'AGO à 16h35

Présence de Mme Véronique Vallon, Présidente du Comité Régional Centre Val de Loire et de M Alain Jahan, Président du CDOS.

Excusés : M Mohamed Moulay, Conseiller régional en charge des sports, M Olivier Lebreton, vice-président du conseil départemental en charge des finances, du devoir de mémoire et du sport, M Frédérique Leclerc, trésorier adjoint ANDES et conseiller communautaire pour Touraine EST VALLEES

#### **1. Approbation du PV du 08/10/22**

→ Abstentions : 0

→ Contre : 0

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

#### **2. Rapport moral**

Intervention de Luc Cornillot-Clément

11 clubs en 2022/2023 très centrés sur Tours sauf Ligueil et Avoine.

Licences : on a gagné 301 licences, on se rapproche de la saison 2020. Les clubs sont félicités.

#### **3. Rapport d'activité**

Intervention de Patricia Cornillot-Clément.

#### **4. Rapport financier**

Intervention de Sandra Leroy.

Questions :

- Des indemnités de fin de carrière sont-elles prévues ? La réponse est non.
- Pourquoi le comité paie-t-il la SACEM ? Cette somme est payée pour les entraînements des clubs. C'est à peu près 50 centimes par gymnaste. Les clubs paient la SACEM lors de l'organisation des compétitions mais pas pour l'utilisation de musique lors des entraînements.

## **5. Budget prévisionnel**

Intervention de Sandra Leroy

## **6. Rapport des techniques**

Intervention de Isabelle Charlais pour la GR.

Intervention de Olivier Quéro pour la GAM et GAF.

## **7. Résolutions**

### **Vote des résolutions :**

#### **R1 : Compte rendu d'activité**

*En application des dispositions légales et après avoir pris connaissance de l'avis du comité directeur FFG37, l'assemblée générale décide d'adopter le compte-rendu d'activités du 01/09/2022 au 31/08/2023.*

→ Abstentions : 0

→ Contre : 0

R1 adoptée à l'unanimité.

#### **R2 : Compte rendu financier**

*Après avoir pris connaissance du rapport financier, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos du 01/09/2022 au 31/08/2023, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que leurs opérations traduites dans ces comptes, et résumés dans ses rapports. En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.*

→ Abstentions : 0

→ Contre : 0

R2 adoptée à l'unanimité.

#### **R3 : Affectation du résultat de l'exercice au 31/08/23**

*L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice au 31/08/2023 dans le compte « report à nouveau ».*

→ Abstentions : 0

→ Contre : 0

R3 adoptée à l'unanimité.

#### **R4 : Budget prévisionnel**

*En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, pour la saison 2023 / 2024 de maintenir les tarifs et droits d'engagements pour les finales départementales conformément au tableau ci-dessous (prix en euros) :*

<b>GAM-GAF</b>	
Equipe	<b>16,00 €</b>
Individuel	<b>8,50 €</b>

<b>G.R</b>	
Ensemble	<b>16,00 €</b>
Duo	<b>12,00 €</b>
Individuel	<b>8,50 €</b>
Coupe Formation	<b>3,00 €</b>

<b>Gym. Acrobatique - Team gym - Aéro - Trampoline</b>	
Equipe et Quatuor	<b>16,00 €</b>
Duo et Trio	<b>12,00 €</b>
Individuel	<b>8,50 €</b>

→ Abstentions : 0

→ Contre : 0

R4 adoptée à l'unanimité.

#### **R5 : Budget prévisionnel**

*En application des dispositions légales et après avoir pris connaissance de l'avis du comité directeur FFG37, l'assemblée générale décide d'adopter le budget prévisionnel 2023/2024.*

→ Abstentions : 0

→ Contre : 0

R5 adoptée à l'unanimité.

#### **R6 : Délégation de pouvoir**

*L'assemblée générale donne pouvoir au président pour signer toute convention et effectuer toute demande de subvention auprès des différentes collectivités territoriales de leurs établissements publics et des services de l'état.*

→ Abstentions : 0

→ Contre : 0

R6 adoptée à l'unanimité.

## 8. Projets 2023/2024

- Que tous les clubs du département soient labellisés
- Coupe Départementale
- Rencontres de proximité
- Foire de Tours
- Caravane sportive
- ORCOM
- Intervention sur le périnée
- Réunion du comité directeur une fois par mois
- Café'Gym (l'ensemble des clubs), pour maintenir un dynamisme départemental.
- Formation au logiciel de compétition et autre.
- Participation au Colloque Annuel du Management Associatif (CAMA) 2024.

## 9. Election Complémentaire

Candidatures :

- Amandine Fergeau, présidente de La Riche  
Vote : Elue à l'unanimité
- Hugues Latour, membre du bureau du GCJ  
Vote : Elu à l'unanimité

## 10. Questions diverses

Aucune question

## 11. Parole aux invités

**Mme Vallon** : Elle nous remercie pour notre invitation. Précise que notre comptabilité est saine. Bons résultats sportifs. Elle rappelle que l'AG du comité régional aura lieu le dimanche 15 octobre prochain à Châteauroux. Elle félicite les nouveaux élus.

Inquiétude : Il n'y a pas de candidature pour les compétitions régionales et les regroupements en GAF/GAM et GR. Il ne pourra pas y avoir de compétitions nationales si pas de regroupements.

L'année prochaine est une année électorale. Le comité régional va travailler sur de nouveaux statuts qui devront être adoptés avant fin juin 2024.

Difficultés au comité régional :

- L'agent de développement est parti, les candidatures ne sont pas nombreuses. Deux seulement, un entretien a déjà été fait, le deuxième se fera la semaine prochaine.
- Le pôle espoir GR d'Orléans n'ouvrira pas cette année, il n'y a plus d'entraîneur. Les gymnastes ont été placées ailleurs ou sont rentrées chez elles.

**M Jahan** : Plaisir d'être parmi vous. Il regrette que les infrastructures du département ne permettent pas d'aller de l'avant. Ste Maure de Touraine n'a pas dit non pour la création d'un club. La gymnastique fait partie des sports de base : athlétisme, gymnastique et natation. Le 1<sup>er</sup> concurrent du sport est la « zapette ».

Rappel sur les aides existantes :

- Le Pass sport : 50 € à la charge de l'état.
- Le YEPS : 20 € pour les 15/20 ans

Comité olympique :

- Il existe des formations gratuites de dirigeants qui aident à mieux gérer les clubs : comptabilité, organiser une AG... On retrouve tout cela sur le site internet. Plus vous êtes crédibles et plus vous aurez l'adhésion des mairies.
- Nous faisons les fiches de paie des salariés. Service connu et reconnu qui fonctionne très bien.
- Subventions à demander : la qualité de la présentation du dossier est déterminante pour l'obtention. Nous pouvons également aider.

Année 2024 :

- Jeux olympiques. Le thème de la foire de Tours sera « les Jeux Olympiques ». Présentation de la gymnastique auprès du grand public. Nous sommes là pour vous aider à faire connaître votre discipline. Sur les 10 jours, réservation d'un espace couvert de 2000 m<sup>2</sup>. Espace partagé avec la Grèce (un peu) mais la thématique principale sera le sport. Le patron de la foire a souhaité qu'il y ait des démonstrations. Vous serez sollicités pour cela. La demande se fera en fonction de votre capacité à répondre à cette demande.
- La caravane sportive sera renouvelée en 2024.
- Conférence prévue avec des cardiologues et diététiciennes sur les risques cardiaques dans le monde sportif.

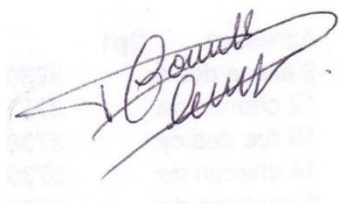
M Jahan félicite tous les bénévoles des clubs. Un trophée du bénévolat sera organisé cette année. Il faudrait travailler sur le statut du bénévole. Beaucoup sont partis au moment du COVID et pas revenus.

Il souhaite une belle saison sportive à toutes et tous.

Fin de l'AG à 18h15

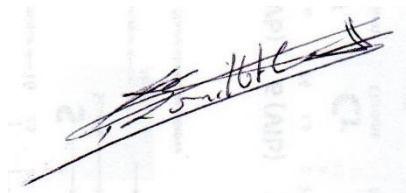
**Secrétaire de séance**

**Patricia Cornillot-Clément**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patricia Cornillot-Clément', written over a faint, illegible background stamp.

**Président du Comité départemental**

**Luc Cornillot-Clément**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Luc Cornillot-Clément', written over a faint, illegible background stamp.